

LES DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES DU TERRITOIRE

• LA DÉCHÈTERIE DU LOROUX-BOTTEREAU
Zone du Plessis, D115.
44430 Le Loroux-Bottereau

• LA DÉCHÈTERIE DE VALLET
Zone des Dorices, 4 rue des Ferronniers.
44330 Vallet

HORAIRES : Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-18h
Le samedi : 9h-18h (fermeture à 19h pour les horaires d'été)

27 filières de tri

Plaques de plâtre propres
(pas d'éléments métalliques)

Films plastiques transparents propres
(emballages de meubles...),

Verre

Polystyrène expansé blanc propre

Cartons vides et pliés
sauf les cartonnettes (ex : paquets
de céréales)

Benne supplémentaire

Papier en vrac

Bois

Mobilier

Plastique rigide

Métaux

Déchets dangereux
et toxiques : peintures, solvants,
produits phytosanitaires etc. (sauf
pour les professionnels)

Métaux non ferreux

Lampes et néons

Huile végétale

Huile de vidange

Piles

Batteries

Radiographies

Cartouches d'imprimantes

Capsules de café «Nespresso»

Textiles

Équipements électriques
et électroniques

Objets destinés au réemploi



Toute inscription au service Gestion des déchets implique la remise d'une carte d'accès aux déchèteries.

02 51 71 75 71

gestion-dechets@cc-sevreloire.fr

La CC Sèvre & Loire est partenaire de l'EcoCyclerie du Vignoble Nantais et d'autres structures locales spécialisées dans le réemploi

LES DÉCHÈTERIES



Les déchèteries intercommunales sont accessibles par carte.

En tant qu'habitant du territoire, vous devez être inscrit au service des déchets pour pouvoir disposer entre autres, d'un bac à ordures ménagères et de la carte d'accès aux déchèteries.

Téléphone : 02.51.71.75.71
gestion-dechets@cc-sevreloire.fr

Jours et Horaires d'ouverture des déchèteries
Du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h
Le samedi 9h-18h (fermeture à 19h pour les horaires d'été)
Fermées les dimanches et jours fériés

2 sacs de compost de 50L

OFFERTS

par an
et par foyer



LES DÉCHETS

ACCEPTÉS
et REFUSÉS

DÉCHETS ACCEPTÉS

Plaques de plâtre propres
(pas d'éléments métalliques)

Films plastiques transparents propres
(emballages de meubles...)

Verre

Polystyrène expansé blanc propre,
à déposer dans les sacs

Cartons vides et pliés
sauf les cartonnets
(ex : paquets de céréales)

Papier en vrac

Bois

Mobilier

Plastique rigide

Métaux

Déchets dangereux et toxiques
(peintures, solvants produits
phytosanitaires...) sauf pour
les professionnels

Métaux non ferreux

Lampes et néons

Huile végétale

Huile de vidange

Piles

Batteries

Radiographies

Cartouches d'imprimantes

Capsules de café (Nespresso)

Textiles

Équipements électriques
et électroniques

Objets destinés au réemploi
(La Communauté de communes
Sèvre & Loire est partenaire de
l'EcoCyclerie du Vignoble Nantais
et d'autres structures locales
spécialisées dans le réemploi)

Déchets verts et gravats

Déchets acceptés sous conditions

Les pneus et l'amiante sont repris
sous conditions. Renseignez-vous
auprès de vos déchèteries.

DÉCHETS INTERDITS

Ordures ménagères

En cas de surplus, la location de
bacs supplémentaires ainsi que
des sacs prépayés vous sont
proposés.

Bouteilles de gaz, extincteurs, déchets explosifs

À rapporter à votre fournisseur

Déchets médicaux

À rapporter à votre pharmacie

Animaux morts

Renseignez-vous auprès de votre
vétérinaire pour l'incinération